

Juillet 2016

Le Vatilieurois



en vacances

je ralentiiii la cadence !



Sommaire

Mot du maire	2
Budget	4-5
Travaux	6
Ecole	8-9
Syndicat scolaire	10
Nos associations	12
Sictom	14
Etat civil	16



Le mot du Maire

La première partie de l'année est consacrée traditionnellement à l'élaboration de multiples budgets, en commençant bien entendu par celui de la commune. Le travail préparatoire du budget est pour le conseil municipal une étape primordiale pour faire le point :

- Quels sont les postes de dépenses de fonctionnement à privilégier en fonction de nos engagements ?
- Quel programme d'investissement privilégié à court et moyen terme, avec quel financement ?
- Quelle fiscalité pour les Vatilieurois ?

Nos recettes sont en diminution constante et incertaines au moment d'établir le budget, la prudence est donc de mise.

Comme vous le découvrirez dans le budget 2016 :

Nous finalisons le financement des travaux d'aménagement de l'entrée du village

Nous engageons la mise en accessibilité de l'église pour un montant de travaux de 12 000 €.

Les prochains investissements importants ne verront le jour qu'en 2017 (Accessibilité de l'école et de la salle des fêtes), nous avons donc privilégié pour 2016 des travaux plus conséquents d'entretien de voirie.

La participation de la commune au syndicat scolaire reste un des postes de fonctionnement le plus important, qu'il nous faudra encore compléter pour 2016. Je tiens à remercier le Président M. Florent ZANELLO et la Vice-présidente Mme Patricia PRELLE pour leur investissement. Les obligations légales, particulièrement les temps d'activités périscolaires, le poids de la masse salariale, ainsi que les difficultés budgétaires rencontrées par les communes, rendent l'établissement du budget syndical difficile. Pour la rentrée prochaine, et afin de garantir la pérennité de tous les services proposés, les 5 communes adhérentes ont choisi de demander une contribution aux familles, que nous avons souhaité la plus faible possible, pour le service de la garderie. Le syndicat scolaire ainsi que le secrétariat de mairie se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Concernant la fiscalité communale, face aux incertitudes fiscales des autres collectivités et conscients des difficultés financières de tous, nous avons choisi cette année de ne pas augmenter les taux.

Au niveau de la communauté de communes, le deuxième semestre sera consacré à la finalisation de la fusion des 3 communautés de communes qui composent notre territoire. Cette fusion, prévue au 1^{er} janvier 2017 est l'aboutissement logique de 40 années de partenariat : 47 communes, 45 000 habitants, 596 km² et un avenir à construire pour répondre au mieux aux attentes des citoyens et des entreprises.

Nous vous rappelons que nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions et vous donnons rendez-vous pour notre célèbre vogue qui aura lieu cette année le dimanche 21 août.



BONNES
VACANCES

Inauguration

Isabelle Dupraz-Forey, l'équipe municipale et de nombreux habitants ont inauguré l'entrée du village en présence de **Jean-Pierre Barbier** (Président du Département - Député de l'Isère) et **Laura Bonnefoy** (vice-présidente du Département)
ce **Samedi 28 mai 2016 à 11h00**



« Le conseil municipal ainsi que moi-même, tenons à vous remercier particulièrement de votre présence à nos côtés pour ce moment toujours agréable que constitue l'inauguration de travaux dans une commune. Cet aménagement fait parti des engagements pris par l'équipe municipale pour ce mandat. Il s'agissait de sécuriser l'entrée de notre village en réduisant la vitesse par la création d'ilots à sens prioritaires, de réaliser un chemin piétonnier et créer des places de stationnements.

Ce projet a été conjointement mené avec le département. Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Florence CLERC, directrice de la maison du territoire, ainsi que ses collaborateurs pour leur soutien technique indispensable.

Cet aménagement a nécessité des acquisitions foncières auprès de 3 propriétaires : Mme MARTIN-COCHER Colette, Mr BLYAU Eric, Mrs FAYARD Hubert et Maxime. Sans leur consentement et leur volonté de sécuriser l'entrée de notre village, cette réalisation n'aurait pas pu voir le jour. Nous les en remercions profondément.

Le projet a été élaboré, puis présenté aux riverains qui ont pu nous exprimer leurs remarques lors de réunions publiques et validé par les services techniques du territoire.

Au travers d'un marché public, le groupement d'entreprises BONIN-CHAMBARD a été retenu pour la réalisation des travaux, sous la maîtrise d'œuvre de la société SINTEGRA. Ce sont des entreprises locales qui ont pu bénéficier du plan de relance de l'économie mis en place par vous-même M.BARBIER, lors de votre arrivée à la tête du département.

Les travaux se sont déroulés de septembre à décembre avec un temps exceptionnellement clément.

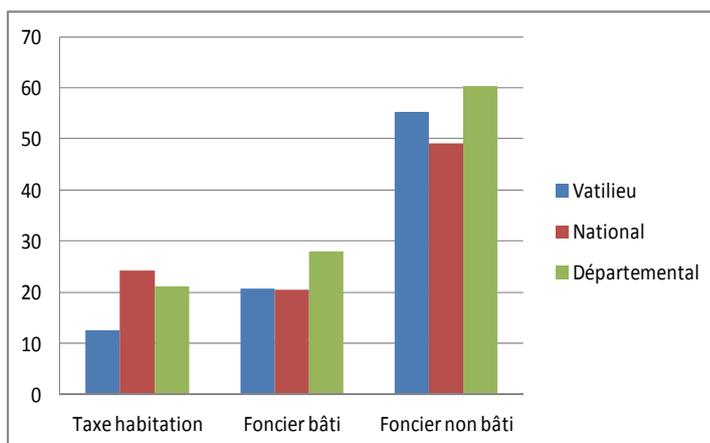
Le cout de ces travaux s'élèvent à 215 800 €, y compris la part à charge du conseil départemental dont la commune a assuré la maîtrise d'œuvre, soit 140 000 € à la charge de la commune, qui a pu bénéficier pour cela d'une subvention du département à hauteur de 32 % , (y compris le complément versé dans le cadre du plan de relance), ainsi que d'un complément au titre de la DETR . Le solde net restant à charge de 45 000 € est financé par un emprunt Tous ces financements sont indispensables pour que nos petites communes rurales continuent à offrir un service public à tous, la sécurité comme aujourd'hui, l'accessibilité demain. »

Budget communal 2016

Comptes Administratifs 2015

Les comptes de l'exercice 2015 de la commune et du CCAS ont été votés à l'unanimité.

Dépenses de fonctionnement	222 330.38 €	Dépenses d'investissement	176 787.34 €
Recettes de fonctionnement	316 917.99 €	Recettes d'investissement	119 058.66 €
Excédent fonctionnement clôture	94 587.61 €	Déficit investissement clôture	57 728.68 €
		Excédent Net	36 859 €



Taux moyens 2015			
	Vatilieu	National	Départemental
Taxe d'habitation	12.53%	24.19 %	21.14 %
Foncier bâti	20.69 %	20.52 %	27.96 %
Foncier non bâti	55.19 %	49.15 %	60.41%

Ratios Financiers 2015

La publication de ces chiffres permet d'identifier la bonne santé d'un budget et de disposer d'éléments de comparaison :

- Dépenses réelles de fonctionnement	578.98 € / habitant
- Produit des 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti)	301.82 € / habitant
- Dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat	158.88 € / habitant
- Encours de dette	716.94 € / habitant
- Recette réelles de fonctionnement	701.93 € / habitant

	2015			2016		
	Base d'imposition	Taux d'imposition	Produit	Base d'imposition	Taux d'imposition	Produit
Taxe d'habitation	413 600 €	12.53%	51 824 €	438 500 €	12.53%	54 944 €
Taxe foncière bâtie	230 300 €	20.69%	47 649 €	242 500 €	20.69%	50 173 €
Taxe foncière non bâtie	19 600 €	55.19%	10 817 €	19 700 €	55.19%	10 872 €

Tarifification des services 2016	Salles des fêtes Personnes de Vatilieu : Forfait de 200€ Personnes de l'Extérieur : Forfait de 450€ (1 bac ordures ménagères inclus). 20 € par bac supplémentaire. Un forfait d'électricité de 1 000 kwh gratuit et 15 centimes d'euros par kwh supplémentaire.. Caution bancaire : 800€	Concessions cimetière Trentenaire 300 € Cinquantenaire 500 € Concessions columbarium Trentenaire 250 € Cinquantenaire 400 €	RAPPEL Une somme de 40 € est allouée chaque année aux enfants fréquentant au moins une semaine un centre de loisirs. Nous rappelons également qu'une somme de 30 € est accordée aux enfants pratiquant une activité sportive ou culturelle pendant l'année scolaire.
---	--	--	---

Section de fonctionnement - Budget Prévisionnel 2016

Dépenses 2016		Recettes 2016	
Achats non stockés	17 420	Remboursement assurance personnel Communal	3 000
Achats de services extérieurs	53 945	Produits des services du domaine et ventes diverses	2 189
Impôts et Taxes	210	Impôts, Taxes	135 900
Charges de personnel et frais assimilés	70 000	Dotations, subventions et participations	127 653
Autres charges de gestion courante*	71 800	Location salle des fêtes	800
Reversement TPU	14 500		
Charges financières	15 000	Produits exceptionnels	
Sous total	242 875	Sous total	269 542
Dépenses imprévues	10 000		
Virement à la section d'investissement	50 254	Excédent 2015	33 587
Total dépenses de fonctionnement	303 129 €	Total recettes de fonctionnement	303 129 €

* dont syndicat scolaire

Section d'investissement - Budget Prévisionnel 2016

Dépenses		Recettes	
Ligne de crédit	157 000		
Travaux entrée de Tullins	148 500	Subventions d'investissement	103 656
Aménagements divers	37 574	Virement de la section de fonctionnement	50 254
Achat matériel et mobilier	902	TVA	12 500
Symposium	1 650		
Acquisitions foncières	4 500	Taxe aménagement	
Remboursement emprunt	46 555	Emprunt - ligne de crédit	227 000
Déficit antérieur reporté	57 729	Affectation des résultats	61 000
Total dépenses	454 410 €	Total recettes	454 410 €

Budget C.C.A.S

Dépenses	BP 2015	Réalisé 2015	BP 2016	Recettes	BP 2015	Réalisé 2015	BP 2016
Repas des anciens	1 500	1 193.73	1 500	Subvention commune	1 000	1 000	1 000
Secours en argent	881		887	Excédent antérieur reporté	1 381	1 381.52	1 187
Total :	2 381 €	1 193.73€	2 187 €	Total :	2 381 €	2 381,52 €	2 187 €

Travaux d'accessibilité et Voirie

La commune continue de mettre aux normes d'accessibilité ses bâtiments publics.

Après la Mairie et la bibliothèque, mises aux normes à l'occasion de leur rénovation en 2014, c'est l'église qui vient d'être équipée d'une rampe d'accès et de différents aménagements plus adaptés aux personnes à mobilité réduite. L'entreprise ABC Construction, domiciliée à Cras a réalisé ces travaux, pour un montant de 12 000€ subventionné à hauteur de 80% par le Département.

La loi du 11 février 2005 sur la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, oblige toutes les collectivités publiques (Etat, Région, Département, Communautés de communes et communes) à rendre accessible leurs bâtiments, espaces publics extérieurs, transports publics ainsi que leurs logements communaux à toutes les personnes.

A noter que la loi concerne également tous les établissements privés recevant du public: commerces, prestataires de services, lieux de sport et de loisirs, etc...

L'accessibilité concerne tous types de handicap (visuel, moteur, auditif, mental...) et toutes situations de handicap (personnes âgées par exemple).

La loi rendait obligatoire pour 2015 la réalisation de ces travaux, mais devant les nombreuses difficultés (financement, nombre de bâtiment publics ...), le législateur a accordé des délais de 3, 6 ou 9 ans selon la nature des travaux.

Pour notre commune, il restera à réaliser les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes et de l'école prévus pour 2017.



Route de la Combe

Nous avons fait appel à l'entreprise Bonin pour remplacer le tuyau d'eau pluviale de la combe de Font Epine, ce tuyau qui traversait la route était cassé et laissait infiltrer l'eau sous la voirie.

Montant des travaux : 2 600 €

Route de la Jaconnière

La Régie eau et assainissement de la Communauté de Commune de Chambaran Vinay Vercors effectue des prestations de curage pour les communes. Nous avons retenu le camion cureur une journée pour éliminer les sédiments déposés dans les tuyaux d'eau pluviale traversant les routes.

Montant de la prestation : 500 €

D'autres travaux de voirie devraient être engagés cet automne.



Commémorations

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962 À VATILIEU

Samedi 19 mars 2016

Article publié le 20 mars 2016 par Le Dauphiné Libéré :

La FNACA (section de Tullins/Vourey) perpétue son devoir de mémoire. Certains de ses membres furent un temps mobilisés en Algérie, c'est pourquoi la date du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie demeure un temps fort. Isabelle Dupraz-Forey, maire, était entourée de ses collègues maires ou représentants de Tullins, Vourey, La Rivière, Poliénas, Cras.

Après la lecture des différents messages de la FNACA, le dépôt des gerbes, la sonnerie aux morts et la minute de silence, la Marseillaise chantée en chœur a clos cette commémoration. Les sapeurs-pompiers de Vinay ont accompagné les différents moments de cette manifestation.

Dans le cadre de cette cérémonie, le Saint-Quentinois René Allemand, a reçu la croix du combattant.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Ce dimanche 8 mai, la France célèbre la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. C'était il y a 71 ans et les Vatilieurois étaient au rendez-vous..



La vie à l'école

Sortie scolaire à St Nazaire en Royans

Le 31 Mai, nous sommes allés visiter **la grotte de Thaïs** avec un guide. Il y a 17 000 ans, l'homme moderne ou homme de Cro-Magnon l'habitait pour la première fois. Il fabriquait des lances, des harpons et des arcs. Il taillait le silex, une pierre très tranchante. A cette époque, il neigeait 200 jours par an. Pour se réchauffer, il faisait du feu avec de la pyrite (pierre à briquet) et du silex en ajoutant une houppe de roseau, ce qui prenait plus vite. A l'intérieur de la grotte, il faisait toujours 13 °, qu'il fasse 26 où -5 degrés dehors.

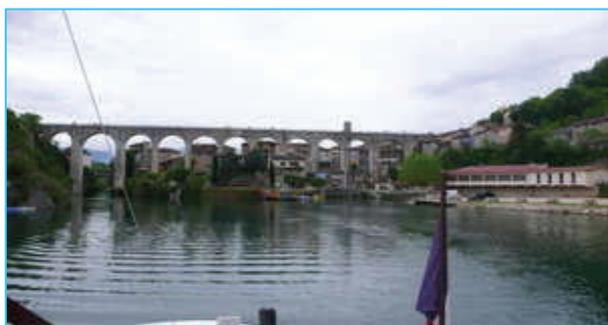


Pour s'habiller, il utilisait des peaux d'animaux préparées en enlevant tout sauf les poils. Avec du silex moins affûté que les autres, il enlevait le cartilage et les tendons. Pour assouplir la peau et enlever le sang, c'était de l'urine qui était utilisée.

La grotte avait des couleurs magnifiques.

Au plus profond de la grotte, il y avait un lac souterrain. Le guide nous a fait fabriquer un bracelet en cuir : d'un morceau rectangulaire que nous avons percé aux quatre coins avec un outil en os puis traversé avec un cordon en cuir, à la place du crin de cheval.

Les hommes de Cro-Magnon étaient tout aussi intelligents que nous, ils ont inventé les peintures rupestres, mais dans cette région, ils ne peignaient pas.



Le pont de St Nazaire repris en activité arts plastiques Street-art



La croisière sur le bateau à roue.

Installés à l'étage, nous regardions le paysage et nous prenions des photos. Une guide est montée pour nous poser des questions. A un moment, nous avons quitté la Bourne pour rejoindre l'Isère. Nous avons remarqué que l'eau changeait de couleur au confluent des deux rivières passant de la couleur verte à une couleur grise presque marron. Il y avait une maman cygne en train de couvrir. Un héron s'est envolé en faisant ses besoins !!!!

reportage de Cassandre



Concours : « L'école nous rassemble »

Notre classe a participé au concours sur la citoyenneté organisé par les Délégués Départementaux de l'Education Nationale.

Nous avons présenté trois poèmes, un montage photos à partir des visages mélangés et une maquette de l'école réalisée à partir de boîtes de mouchoirs assemblées. Hélas nous n'avons pas gagné mais le principal est d'avoir participé. Nous avons reçu dix livres de Bibliothèque pour notre participation.

Sur le chemin des sculptures

Nous avons commencé l'année en suivant un artiste réalisant une œuvre, alors pour refermer la boucle, nous sommes partis à la rencontre des œuvres placées aux 4 vents.

Bravant les gouttes, profitant même de chauds rayons de soleil, nous avons emprunté une partie du chemin bordé de surprenantes formes. Une séquence d'histoire de l'art en direct.

Au retour distribution des catalogues édités lors du dernier symposium, afin de retrouver l'année de création et le nom des sculptures.



L'école nous rassemble

Quelques briques posées ensemble
 Qui représentent notre école
 Attachées avec de la colle
 Protégées par un immense toit,
 C'était bien là notre choix.
 Observez bien tous les détails
 C'était bien là du bon travail !
 Il a fallu se mettre d'accord
 Pour replacer tous les décors.

Ecole de Vatissemble mai 2016



Le coin des poètes

Les filles et les garçons

Les ballons ce n'est pas que pour les garçons
 Mêm' les filles ont le droit de jouer aux billes
 Les gars peuvent s'amuser avec des poupons
 Les fillettes même coquettes ont leur chance aux quilles

Pourquoi filles et gars ne seraient pas égaux ?
 Les garçons ont des pompons sur leurs ponchos
 Et aussi sur des chaussons tout en coton
 Les filles, les garçons sont doués de raison
 Être gentils ou poisons de toute façon,
 Nous sommes égaux pas de discrimination !!!

Ecole de Vatalité janvier 2016



A la manière de « *Pour faire le portrait d'un oiseau* » de Jacques Prévert

....D'abord arracher une plume à l'oiseau
 Puis la tremper dans un pot
 Ensuite peindre le corps de l'oiseau
 Effacer alors ce qui est en trop
 Dans le tableau
 Placer ensuite le tableau
 Là où il faut.....

Ecole de Vatoiseau mars 2016 CE2



Syndicat Scolaire Intercommunal

Rentrée 2016-2017

La rentrée scolaire se fera le jeudi 1er septembre 2016.

*Sur décision du Conseil syndical du 20 juin, la garderie devient payante à
1 € / par garderie et par enfant.*

Vous avez reçu dernièrement le dossier aux familles, et toutes les informations relatives aux horaires de classes, de garderies, de transport, et des temps périscolaires. Toutes précisions utiles concernant le fonctionnement de la cantine (qui reste associatif) seront disponibles sur le site après le 30 juin.

Pour toute question déposez votre message dans la rubrique contact.

Appel à bénévoles

Le syndicat scolaire est toujours à la recherche de personnes bénévoles disponibles, pour une durée d'intervention de quelques jours, ou semaines, ou mois, ou pour toute l'année scolaire, susceptibles d'apporter des idées nouvelles, et / ou souhaitant faire partager leurs passions, leur savoir-faire, dans le cadre de cette nouvelle organisation de la journée de l'enfant.

Prenez contact au 04 76 38 93 59 ou sur <http://www.syndicat5ecoles.fr>

EMPLOI-FORMATION 16/25 ANS SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi,
d'une formation, d'un projet professionnel ?

Vous recherchez des solutions pour prendre soin de votre santé, trouver un moyen de transport, un logement ?

L'équipe de la Mission Locale est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches. Pour cela, il vous suffit de contacter Karine au 04.76.38.83.42 qui vous donnera un rendez-vous avec un conseiller pour un entretien individuel dans l'un des 4 lieux de permanence le plus proche de chez vous : Saint-Marcellin, Vinay, Saint Quentin sur Isère ou Pont en Royans.

Horaires d'ouverture au public sur Saint-Marcellin :
le lundi de 13h30 à 17h30,
du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

N'hésitez pas à consulter notre site internet missionlocale.sud-gresivaudan.org
et à nous rejoindre sur notre page Facebook **Mission Locale Pays du Sud Grésivaudan**



MISSION LOCALE
Pays du Sud-Grésivaudan



Sou des écoles

- **La chasse aux œufs**



Le sou des Ecoles avait invité tous les enfants des écoles de Chantesse, Notre Dame de l'Osier et Vati-lieu le dimanche 3 avril au matin pour une chasse aux œufs.

Il y avait plus de 600 œufs à découvrir.

Pour les classes de petite et moyenne section : sous la forme d'une chasse aux œufs traditionnelle.

Pour les plus grands à partir de la grande section jusqu'aux CM2, des jeux sous la forme d'une chasse au trésor (course d'orientation)

Les parents ont aussi bien participé et couru aux côtés des enfants !

- **La comédie musicale des écoles**

Les parents ont pu apprécier samedi 2 avril la qualité du spectacle musical inventé et mis en scène par les maîtresses des 3 écoles et Valérie l'intervenante musique avec la prestation remarquable des enfants.

Le Sou des écoles proposait aux familles une buvette et une petite restauration après le spectacle pour pouvoir échanger dans un cadre convivial et dans la bonne humeur, le stress du spectacle étant passé pour les enfants et les maitresses.



- **La fête des écoles**



La fête des écoles s'est déroulée cette année un peu plus tôt que d'habitude, le samedi 11 juin. Le soleil et la chaleur étaient également au rendez-vous.

Le château gonflable était accessible gratuitement le matin. Les familles étaient invitées à partager le repas sur place avec salade variée, paëlla, fromage et dessert. Les enfants ont présenté la chorégraphie de la Macaréna sous la direction de leurs maîtresses. Puis les stands de jeux ont ouvert pour la plus grande joie de tous : château gonflable, tir à l'arc, chamboule tout, pêche aux canards, jeux de plein air, jeux en bois, tombola.

Titou le lapin a fait l'objet d'une tombola où il fallait deviner son poids et a ainsi trouvé son nouveau foyer après avoir passé plusieurs semaines au sein de l'école de Notre Dame de l'osier. L'ensemble des fonds récoltés au cours de cette année scolaire a permis de financer des achats de matériel, des abonnements et les sorties scolaires des écoles.

- **A NOTER**

L'Assemblée Générale du Sou des Ecoles se tiendra en septembre. L'équipe actuelle du bureau du Sou passera la main à cette occasion. Avis aux parents qui ont envie de s'investir dans l'association du Sou des Ecoles !
Courriel : soudesecolesvo@gmail.com

Foyer rural

L'hommage à Roger.

Roger était un pilier de notre association, un homme du pays. Une belle âme s'est envolée vers les étoiles, et continuera à éclairer notre village.

« Ce n'est pas parce que tu es invisible que tu seras absent. »

Tes amis du Foyer Rural...

Nos manifestations :

Vide Grenier, Dimanche 5 juin

La manifestation a remporté un succès pour cette très belle journée qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique et conviviale. En effet le village et la place de la mairie ont été pris d'assaut dès le lever du jour par les exposants. Il faut féliciter tous les participants qui doivent en effet se lever tôt pour installer les étals.



Fête de la musique, samedi 25 juin

La soirée a débuté par une scène ouverte où en plus des jeunes artistes locaux, le quatuor de Marine NIEVOLLET nous a emporté avec ses mélodies.

Place ensuite au Big Band de la Lyre St Marcellinoise.



Merci à tous ces musiciens pour leurs talents

Malgré une météo incertaine, l'EURO de football et de nombreuses autres fêtes dans les villes et villages voisins, nos « MOULES A LA PLANCHA » ont une nouvelle fois fait le bonheur de nombreux fidèles. Avec 200 repas servis, cette édition 2016 reste encore une grande réussite.

Un grand merci à nos partenaires : CECILLON TRAITEUR, LA CAVE A VIN de Vinay, XS Animation, la mairie de Vatilieu.

Prochain RDV : Vogue annuelle le 21 Août

Concours de pétanque
Stands pour enfants et adultes
Buffet, buvette
Repas ravioles
Bal gratuit avec XS ANIMATION
Feu d'artifice



ACCA de Vatilieu

La saison de chasse 2015/2016 est maintenant terminée. Nous retiendrons de cette saison l'exceptionnelle fréquentation des sangliers sur notre territoire. En effet les chasseurs en ont prélevé 24 ce qui est un record dans notre région. La journée « Un Dimanche A La Chasse » organisée pour la seconde fois au mois d'Octobre 2015 fut de nouveau une réussite. 15 personnes furent accueillies lors de cette journée dédiée à la découverte de notre passion et à la convivialité.

Le 15/06/2016, l'ACCA tenait son assemblée générale à la Maison de la Chasse. Exceptionnellement, notre président avait pris l'initiative de convier à cette réunion Mr Gomet Patrick. Ce dernier est intervenu à propos des assurances chasse. En effet, de nombreux membres de l'ACCA se questionnaient quant à ces assurances tant pour les chasseurs eux même que pour leurs chiens.

Suite à l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale (FDCI), Mr le président a rappelé une nouvelle fois l'importance de respecter toutes les règles de sécurité lors des actions de chasse. Le port de gilets et couvre-chefs de couleur orange fluo est désormais obligatoire.

Nous avons appris de plus que le Préfet de l'Isère a pris la décision de réduire les attributions de chevreuils inscrites au plan de chasse. En effet suite aux constatations faussement alarmantes des observateurs sur les communes voisines, il a été décidé de supprimer un bracelet. Nous aurons donc 21 animaux à prélever cette saison.

Comme chaque année, les chasseurs ont organisé, à la fin du mois de Mars, des comptages aux phares du lièvre sur la commune. Ces comptages permettent un suivi précis et efficace de la population. Malgré le temps pluvieux, il a été compté 17 lièvres différents. Ceci est encourageant pour la gestion de cette espèce au vue de l'augmentation constante des effectifs depuis ces dernières années. Les chasseurs ont toutefois décidé de ne pas augmenter les prélèvements pour la saison à venir et donc de rester à 6 lièvres. La situation financière de l'ACCA fut abordée par notre trésorier. Cette situation est totalement saine et n'entraîne aucune inquiétude à ce jour.

Les travaux du laboratoire du local de chasse, situé route de l'Egala, sont presque terminés. Il ne reste que la peinture à faire. Le président tient une nouvelle fois à remercier toutes les bonnes volontés qui donnent de leur temps pour réaliser ces travaux.

Nous informons les chasseurs inscrits pour les tirs d'été du brocard que la réunion de remise des cartes de chasse aura lieu le 28/07/2016 à 19h à la Maison de la Chasse. N'oubliez pas vos assurances et validations départementales.

Pour finir, l'ACCA de Vatilieu vous convie une nouvelle fois à la vogue du village. Cette manifestation de grande importance pour notre petit village se tiendra le dimanche 21/08/2016. Cette journée est, comme depuis toujours organisée conjointement par les différentes associations du village (ACCA, Foyer Rural, ...). Espérons que cette journée soit ensoleillée et pleine de convivialité....

Nous reconduirons encore cette année la journée « Un Dimanche A La Chasse ». Cette opération organisée par la FDCI aura lieu le 16/10/2016. Cette animation a pour but de faire découvrir notre passion à des personnes qui le souhaiteraient. Tout le monde y est bienvenu, les amoureux de la nature comme les personnes réticentes à l'activité « chasse » mais qui souhaiteraient voir de l'intérieur notre activité. N'hésitez pas à contacter Mr le Président pour vous inscrire. Les places seront limitées.

Enfin, remercions encore tous les bénévoles qui gravitent de près ou de loin autour de notre association (bricoleurs, piégeurs, participants aux diverses animations,...) et sans qui les contraintes seraient bien plus nombreuses.

L'ACCA de Vatilieu vous souhaite un très bel été.

Tri sélectif

Déchets : maintenant, tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc nos hésitations face au tri des déchets ! Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flacons.

Trier, un geste de plus en plus utile :

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets.

Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois.

L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique.

Objectif : encourager le recyclage

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait, en effet, nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps.

Cette évolution a été anticipée par le centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages.¹

L'amélioration des performances est un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des 5 collectivités² qui se sont engagées dans cette démarche ; nous sommes 572 000 habitants à adopter ces nouvelles pratiques

Ça devient beaucoup plus simple !

Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter 4 règles très claires :

- Mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune !
- Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.
- Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

Alors, plus aucune hésitation. le tri on s'y met tous à fond !



¹ Eco-Emballages est une entreprise privée agréée par l'Etat assurant le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs : entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. Ce point vert visible sur les emballages indique que le fabricant du produit emballé participe financièrement au programme de recyclage d'Eco-Emballages.



Ce point vert visible sur les emballages indique que le fabricant du produit emballé participe financièrement au programme de recyclage d'Eco-Emballages.

² Grenoble-Alpes Métropole ; la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan ; le SICTOM du Sud Grésivaudan ; la Communauté de Communes de la Mathesine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais ; la communauté de Communes du Trièves.



Un projet de rénovation de votre habitat personnel ou mis en location ?

Vous pouvez bénéficier de l'aide financière de l'Etat et de la Communauté Chambaran Vinay Vercors au travers de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Lancée au mois de décembre 2012, pour une durée de 5 ans, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Chambaran Vinay Vercors peut permettre aux **propriétaires occupants** ainsi qu'aux **propriétaires bailleurs** de **bénéficier d'aides financières conséquentes** pour la réalisation de leurs travaux.

Quelques chiffres en bref

Depuis le lancement de l'opération :

- Plus de **2,2 millions d'euros de travaux** réalisés en grande partie par les entreprises du territoire
- **Plus d'1 million d'euros de subventions** versées
- **Plus de 100 logements réhabilités**

Quels sont les travaux susceptibles d'être aidés ?

- Travaux **d'économies d'énergies** (isolation, chauffage, menuiseries, VMC...)
- Travaux **d'adaptation du logement liés au handicap** de l'occupant
- Travaux permettant le **maintien à domicile** des personnes âgées
- Travaux permettant la **remise sur le marché de logements vacants** ou la **réhabilitation de logements locatifs** existants
- **Travaux lourds** face à une situation de dégradation du logement

Y-a-t-il des conditions de ressources pour bénéficier de ces aides ?

Selon la nature du projet, les aides sont conditionnées à vos conditions de ressources. Pour connaître votre situation au regard de ces plafonds de ressources, contactez les conseillères de SOLIHA.

Des crédits sont encore disponibles dans le cadre de cette opération et les plafonds de ressources ont augmenté. Renseignez-vous vite !

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et **composez le 0 800 111 237 (appel gratuit depuis un poste fixe)** afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous.

Vous pouvez également les contacter par mail : e.dumazot@solihha.fr ou ml.marrali@solihha.fr

N'hésitez pas à venir les rencontrer à la permanence qui a lieu tous **les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, sans rendez-vous, de 14h à 16h dans la salle pédagogique du Grand Séchoir à Vinay.**

Rappel réglementation

La circulation des véhicules motorisés (moto, quad, 4X4) est réglementée sur certains chemins de la commune, chemin de la Fayarde et chemin reliant le village au Tréry.

Des panneaux interdisant la circulation sont placés à chaque entrée.

La circulation sur ces chemins peut être réprimée par une amende de 135 € (Infraction prévue par l'article R163-6 du CF). De plus la circulation en dehors des chemins est également interdite à tous véhicules motorisés, (milieu forestier, prairie, culture..)

La circulation dans ces espaces peut être réprimée par une contravention de 5^{ème} classe 1500 €. Infraction prévue par l'art L 362-1 al 1 du code de l'environnement et réprimée par l'art R 3612-2 al.1(1°) du CE.



Depuis l'automne dernier, **un collectif citoyen d'accueil a vu le jour sur le canton de Vinay.**

Ce collectif s'est proposé dans un premier temps d'orienter son action vers l'accueil de demandeurs d'asile, c'est à dire de personnes en situation régulière et dans une démarche pour obtenir le statut de réfugiés. Des liens avec la mairie de Vinay se sont établis et un deuxième axe de travail pourrait concerner l'accueil de réfugiés, c'est à dire de personnes bénéficiant déjà de ce statut.

Ce collectif a vocation à se développer et toutes les bonnes volontés et compétences sont les bienvenues : recherche de logement, rénovation, communication, relations humaines...

Contact : accueilvinois@gmail.com



ETAT CIVIL

Naissances :

Pierrot DESSALCES, le 3 Janvier 2016 à Voiron

Alyssia GIRY, le 19 Avril 2016 à Voiron

Lya REVOL, le 20 Mai 2016 à Echirolles

Décès :

Mr Roger ROUX-BERNARD, le 18 juin 2016

Mairie

Le Village
38470 VATILIEU
Tél. **04 76 07 09 02**
vatilieu.mairie@orange.fr

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi de 14h à 19h
Samedi de 14h à 17h
<http://www.vatilieu.sud-gresivaudan.org/>

Fermeture Congés d'été

de la Mairie

Du 1^{er} au 29 août

Numéro d'urgence :
Isabelle Dupraz-Forey 06 87 46 53 34
Cédric Nievollet 06 71 05 90 03

Fermeture Congés d'été de la Bibliothèque

Du 10 juillet au 3 septembre inclus

Rédaction : Les élus, F. Clavel
Maquette : Isabelle, Patricia, Cédric et Yolande
Impression : PRESS VERCORS

Imprimé sur papier 100% recyclé.